



## **Extension des horaires d'ouverture de la mairie dès la rentrée de septembre**

Les services de l'hôtel de ville de Pont-Sainte-Maxence sont maintenant opérationnels au Château Richard, 20 rue Louis Boilet (voir le communiqué de presse sur [www.pontsaintemaxence.fr](http://www.pontsaintemaxence.fr)).

Afin de mieux répondre à une demande de la population et à l'augmentation de la fréquentation dans les services publics, la municipalité a décidé de modifier les horaires d'accueil en offrant une amplitude horaire plus importante.

L'objectif est de fournir aux citoyens un meilleur service et d'améliorer l'organisation du travail des agents.

À compter du lundi 03 septembre 2018, la mairie offrira ainsi au public 4h30 d'accueil supplémentaire chaque semaine. L'ouverture se fera à 9h00 (au lieu de 9h30) et à 14h00 (au lieu de 14h30).

**Lundi** 14h00 à 17h00

**Mardi au vendredi** 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

**Samedi** (uniquement pour le service scolaire et l'état civil) 9h00 à 12h00

Service communication

03 44 56 86 39 / [mairie.communication@pontsaintemaxence.fr](mailto:mairie.communication@pontsaintemaxence.fr)